

Le SMÉDAR a investi dans la construction d'un quai de transfert pour les déchets ménagers collectés par la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime.

Le SMÉDAR (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen) a fait l'acquisition auprès de la CCI Seine-Mer-Normandie, d'une parcelle d'environ 1,4 ha pour l'implantation d'un quai de transfert de déchets ménagers.

Ce projet, dont le montant des travaux s'élève à 4 500 K€ HT, est en cours de finalisation. Ce futur quai est situé sur la commune de Rouxmesnil-Bouteilles, dans le département de la Seine-Maritime, à 2,5 km de Dieppe. Après une durée d'environ 11 mois de travaux, la livraison de l'ouvrage est prévue pour la fin du mois d'avril 2021.

Qu'est-ce qu'un quai de transfert ?

Un quai de transfert permet de regrouper un grand nombre de déchets collectés, qui sont ensuite acheminés par semi-remorques vers l'Ecopôle VESTA du Smédar (Grand-Quevilly), mis à part les déchets verts qui eux iront vers une plateforme de compostage privée et les gravats qui seront traités par une entreprise spécialisée. Les quais de transfert permettent de limiter les rotations et les émissions de CO₂. Le Smédar en possède d'ores et déjà quatre, celui de Rouxmesnil-Bouteilles sera le cinquième.

Un quai dit « multimatériaux »

Le quai, dont le SMÉDAR est le maître d'ouvrage, pourra accueillir les déchets ménagers résiduels (ordures ménagères incinérables), les déchets ménagers recyclables, les encombrants, les déchets verts et les gravats. Les besoins estimés en tonnages sont au total de 31 000 tonnes/an, tous flux confondus.

Le personnel du SMÉDAR sur place

L'équipe sera composée de 8 agents, dont 4 agents d'exploitation/agents de pesée et 4 assistants de communication de proximité.

L'aménagement du quai

- ✓ Un bâtiment principal de transfert d'une surface de 1800 m², composé de différentes cases afin d'accueillir les déchets multimatériaux.
- ✓ Un bâtiment administratif pour les assistants de communication et les agents d'exploitation du SMÉDAR. Les agents y trouveront leurs vestiaires/sanitaires et réfectoire.
- ✓ Une zone de stockage des caissons pour divers usages ainsi que le stationnement des semi-remorques.
- ✓ Un pont à bascule à l'entrée du site.
- ✓ Une station de lavage alimentée principalement par la récupération des eaux de pluie.

Maintien d'une zone humide sur le quai

Dans le cadre du Schéma global de Cohérence Ecologique, instauré par la loi Grenelle 2 et ayant pour objectif de freiner la perte de la biodiversité, une étude a été lancée par le SMÉDAR. Cette étude, menée par le cabinet ALISE portait sur un diagnostic faune-flore-habitat avec l'analyse des enjeux, ainsi que celle des volets « impacts » et « mesures ». Étaient à l'étude également la définition et la délimitation de la zone humide ainsi que le critère végétation et l'analyse des données piézométriques.

Suite à cette étude, le Smédar s'est engagé à préserver les milieux situés à la périphérie de la plateforme (les fourrés notamment) et à restaurer une zone humide d'une superficie de 1 300 m² dans la partie sud-ouest du site en procédant à l'ouverture du milieu. Le projet prévoit le maintien de fourrés sur le site et la valorisation d'autres milieux, notamment humides. La faune impactée par la destruction de certains habitats aura, à sa disposition, des habitats de substitution. Notamment ceux favorables aux oiseaux qui seront maintenus grâce aux fourrés et bosquets. Ces milieux pourront également aider au développement de certaines espèces patrimoniales.

Certaines zones seront décaissées afin de retrouver la topographie d'origine et ainsi valoriser la zone humide. Afin d'améliorer les fonctionnalités écologiques sur le site, des haies arbustives seront créées sur les espaces verts du quai. Ces haies permettront de constituer un écran visuel et d'assurer le maintien des fonctionnalités écologiques.

Le SMÉDAR respectera les critères suivants pour ces plantations :

- ✓ Choisir des essences adaptées
- ✓ Utiliser des espèces indigènes
- ✓ S'approvisionner localement
- ✓ Diversifier les essences et favoriser les espèces fruitières

Le Smédar a l'ambition de proposer le quai de transfert à la certification ISO 14001.

Des nichoirs à oiseaux

Les assistants de communication ont construit cet été différents nichoirs à oiseaux qui prendront place sur le futur quai de Dieppe. La COVID 19 ayant perturbé de façon importante leurs missions habituelles de rencontres avec les citoyens, ils ont ainsi pu mettre leurs talents de bricoleurs en œuvre et contribuer à rendre service aux mésanges, rouges-gorges...

Les entreprises

- Maîtrise d'œuvre : ANTÉA Group (Bihorel)
Jennifer LUCAS – Architecte (La Ferté Saint Aubin)
- Coordonnateur Sécurité : Bureau VERITAS (Bois-Guillaume)
- Contrôleur Technique : DEKRA (Le Havre)
- Lot 1 : terrassement - COLAS IDFN (Notre Dame de Bondeville)
- Lot 2 : bâtiments - Gagneraud Construction (Le Petit-Quevilly)
- Lot 3 : Clôtures, portails et espaces verts - VALLOIS (Val de Reuil)
- Lot 4 : Vidéoprotection Fourment – Citéos (Le Petit-Quevilly)

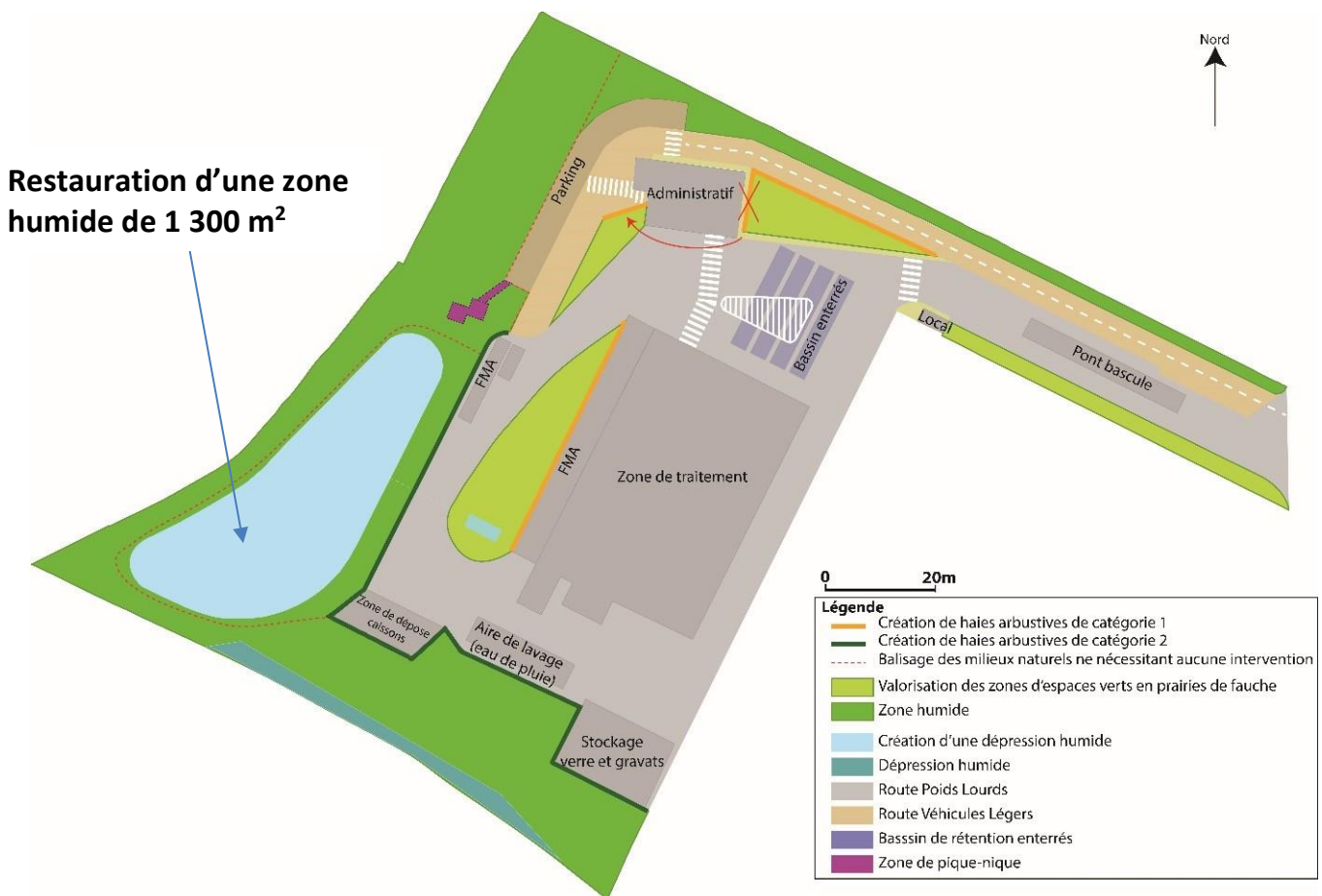
Le SMÉDAR est le syndicat responsable de la valorisation des déchets produits par les 608 000 habitants de l'arrondissement de Rouen et de la ville de Dieppe (160 communes).

Contacts Presse :

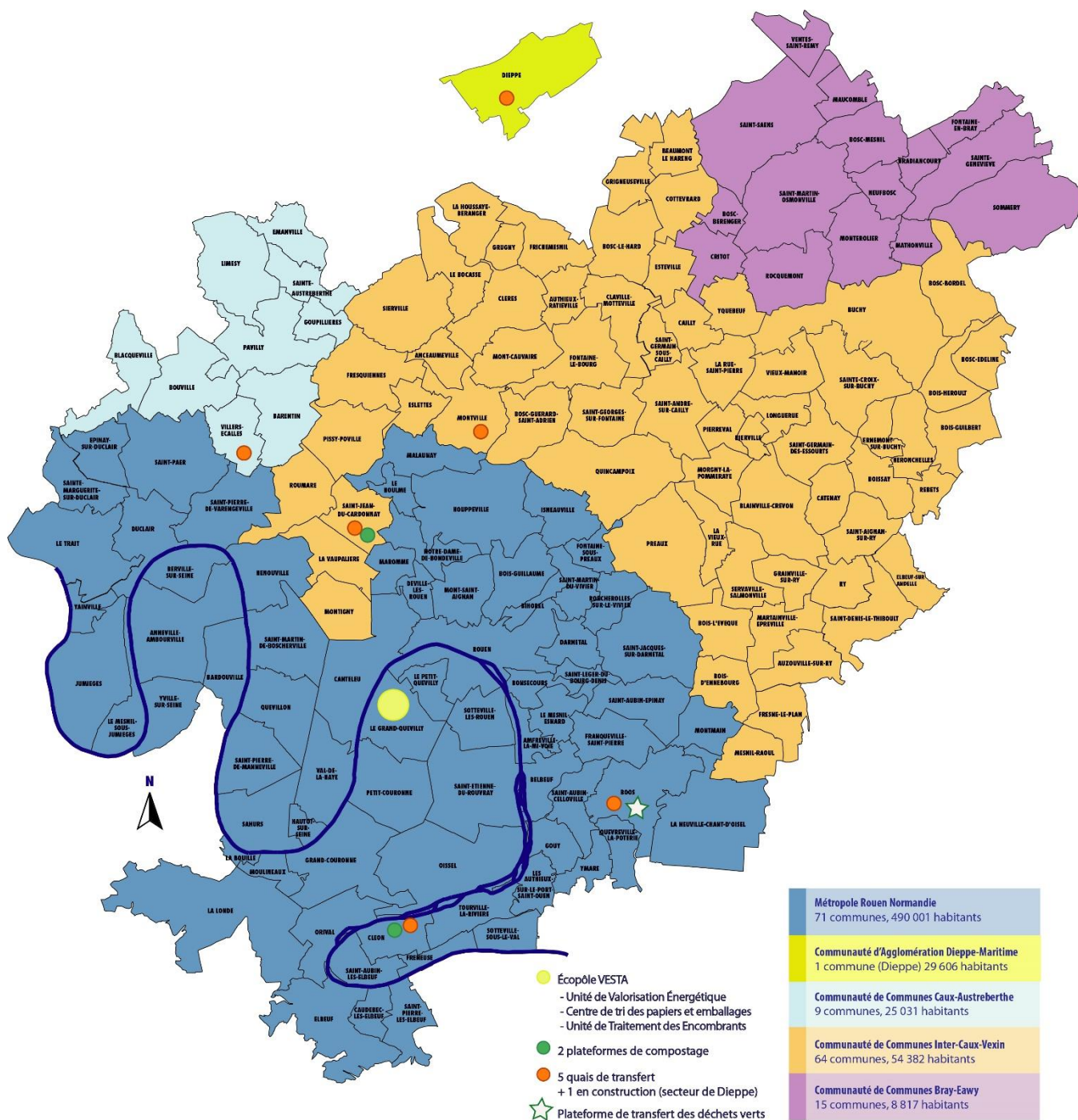
Armelle SICOT – Directrice Communication
06 03 95 32 86 / 02 32 10 43 87
armelle.sicot@smedar.fr

Laurent SCOT - Chargé de Communication
06 22 11 11 05 / 02 32 10 43 74
laurent.scot@smedar.fr

Plan d'implantation du futur quai de transfert



Périmètre et équipements



Vues 3D du quai et du local administratif



Aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales



Atelier « construction de nichoirs »

